

8 janvier 2020

« RÉINVENTER LE PATRIMOINE » : LE FAMILISTÈRE LAURÉAT

Jean-Pierre Balligand, président du syndicat mixte du Familistère Godin, est heureux d'annoncer que le projet du Familistère de Guise a été sélectionné le 13 décembre 2019 parmi les douze lauréats de l'appel à projets « Réinventer le patrimoine », lancé par le ministère chargé de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le ministère de la Culture, ainsi que l'Agence Nationale de la cohésion des territoires, la Banque des Territoires et Atout France.

LE FAMILISTÈRE DE GUISE



Projet de restauration de la cour de l'aile gauche du Familistère, par h2o architectes, 2015.

« Réinventer le patrimoine »

L'objet de l'[appel à projets](#) « Réinventer le patrimoine » publié en septembre 2019, à la suite du comité interministériel du Tourisme du 17 mai 2019, était de soutenir, grâce à un fonds d'ingénierie, des projets remarquables de valorisation touristique du patrimoine public français. [Le jury réuni à Matignon le 13 décembre 2019](#) sous la présidence de Philippe Augier, maire de Deauville, a examiné 96 candidatures et sélectionné 12 projets lauréats qui concernent les sites patrimoniaux suivants : la place ducale de Charleville-Mézières (Ardennes), le fort Saint-Nicolas de Marseille (Bouches-du-Rhône), la briqueterie de la Grève-sur-Mignon (Charente-Maritime), le couvent de la Visitation du Puy-en-Velay (Haute-Loire), la citadelle de Givet à Charlemont (Ardennes), le Familistère de Guise

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

(Aisne), le château de Courtanvaux (Sarthe), la ferme Nord de Zuydcoote (Nord), le domaine de Pontigny (Yonne), le centre hospitalier Gérard Marchant de Toulouse (Haute-Garonne), le parc de Wesserling (Haut-Rhin), le château de L'Isle Briand (Maine-et-Loire).



Vue de l'aile gauche du Familistère depuis la tour des services de propreté. Photographie Hugues Fontaine, 2016.

Un Familistère « campus »

Le projet lauréat du Familistère est intitulé « Le Familistère de Guise : l'invention d'un campus ». Il développe de nouvelles perspectives pour l'avenir à moyen terme Familistère à partir du projet d'établissement hôtelier prévu dans l'aile gauche du Palais social, dont la [restauration au titre des monuments historiques](#) sera achevée au premier semestre 2020. L'idée directrice du projet est d'associer le futur établissement hôtelier à un établissement d'éducation installé sur le site du Familistère et bénéficiant de ses capacités d'accueil, pour satisfaire de façon originale et innovante les besoins locaux, régionaux et européens en termes de formation, d'apprentissage, de séminaires ou de rencontres. Le Familistère ajouterait ainsi à sa vocation culturelle, touristique et sociale actuelle, une mission d'éducation intégrale tournée vers l'avenir de notre société et renouant en même temps avec ses origines.

LE FAMILISTÈRE DE GUISE



Toitures restaurées de l'aile gauche du Familistère. Photographie Familistère de Guise, 2019.

L'ingénierie du projet

Au début de 2020, les ministères concernés réuniront les lauréats de l'appel à projets « Réinventer le patrimoine ». « Les 12 projets sélectionnés, indique le [communiqué](#) des ministères, feront l'objet d'une expérimentation pendant l'année 2020 dont l'objectif est d'accompagner les porteurs dans les procédures préalables à l'aboutissement des projets d'investissement : faisabilité technique, programmation des animations et services, consolidation du modèle juridique et financier, optimisation de la gouvernance et pilotage de projet. L'expérimentation prévoit également de mettre en relation très en amont les porteurs de projet publics avec des opérateurs exploitants et investisseurs privés, internationaux, nationaux et locaux [...] Au-delà de la vocation touristique des projets (services d'hébergement et de restauration, offre de loisirs et événementielle), l'expérimentation mettra l'accent sur l'animation et la cohésion territoriales de proximité que devront mettre en place les sites retenus, dès la phase de travaux, notamment, à travers une offre culturelle de qualité et des usages

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

de type « tiers-lieux ».

> Télécharger le dossier [« Le Familistère de Guise : l'invention d'un campus »](#) (novembre 2019, 4 Mo)